

Regards sur...

tallard



Médiathèque : le succès au rendez-vous

tallard

Bulletin d'information municipal
N° 46
HIVER 2018-2019

Pratique



Les transports gratuits dans l'Agglo

Depuis le 3 septembre, toutes les lignes gérées par la Communauté d'agglomération, sous le nouveau nom de « L'Agglo en bus », sont désormais accessibles gratuitement par tous les usagers. C'est notamment le cas de la ligne 100 La Saulce-Tallard-Gap, qui est empruntée par de nombreux Tallardiens de tout âge. Cette ligne cadencée assure une dizaine d'allers-retours quotidiens vers Gap et trois allers-retours le samedi. C'est aussi le cas de la ligne 103 (Tallard-Lettret-Les Boulangeons) et des lignes desservant le collège et les écoles de Tallard en période scolaire.

A noter pour les lignes 126 (Curbans – collège de Tallard) et 132 (Hameaux de Tallard – écoles) que les horaires ont changé depuis le 5 novembre pour plus de confort des scolaires et collégiens.

Retrouvez le détail des horaires de « L'Agglo en bus » dans le guide disponible à la mairie ou sur :

www.gap-tallard-durance.fr

Recensement de la population de Tallard en 2019

La population de Tallard sera entièrement recensée en 2019. Les agents recenseurs, recrutés par la mairie et munis d'une carte officielle, se présenteront à votre domicile pour vous remettre une notice. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Sur la notice que vous recevrez figureront vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous remettront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans le logement, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Le recensement a débuté le 17 janvier et se poursuivra jusqu'au 16 février 2019.

Des modalités d'inscription sur les listes électorales plus souples

La loi du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire unique électoral géré par l'Insee à compter du 1^{er} janvier 2019. Il permettra d'actualiser les listes électorales de manière plus souple. Pour l'électeur, le principal changement réside dans la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre.

En 2019, ils pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin, soit le 31 mars 2019 pour les élections européennes du 26 mai 2019.

La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales : les gérants et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Les jeunes jusqu'à 26 ans pourront être inscrits au domicile de leurs parents si ils attestent du lien familial et de l'attache communale des parents.

Nouveau site internet pour la Ville de Tallard

A mesure que la ville de Tallard se développe, s'agrandit et se modernise, la commune souhaite également faire évoluer ses moyens d'échanges et d'information de la population. Ainsi, après la réalisation d'un nouveau logo et d'une charte graphique associée, le maire, Jean-Michel Arnaud, et l'équipe municipale sont heureux de vous dévoiler le nouveau site internet de la commune.

Un outil de communication à l'image de notre Tallard d'aujourd'hui : dynamique, clair et tourné vers l'avenir.

Ce nouveau site internet a été pensé pour vous, afin que vous puissiez y trouver facilement les informations que vous recherchez, et qui nous permettra, demain, de répondre aux nouveaux enjeux de la dématérialisation.

Bonne visite à tous !

www.ville-tallard.fr





Chères Tallardiennes, chers Tallardiens,

L'année 2018 aura été une année riche en réalisations concrètes pour notre commune. Je pense en premier lieu à la médiathèque municipale Michel Serres. Le succès que connaît ce nouvel équipement municipal dépasse tous nos espoirs en termes de fréquentation. La participation aux nombreuses animations proposées par notre équipe sous l'impulsion de Christian PAPUT, adjoint à la culture, est exemplaire.

L'autre concrétisation importante de 2018 est l'ouverture du nouveau cabinet médical en centre-ville à côté de la médiathèque et l'installation de trois jeunes médecins dont deux nouveaux à Tallard. Là encore, il s'agit d'un bel exemple d'accompagnement municipal puisque ces locaux ont été aménagés par la commune et lui appartiennent.

Ces deux réalisations concrètes et de qualité confortent notre centre-ville qui est attractif et dynamique.

Nous aurons le plaisir, en 2019, d'accueillir de nouvelles activités et de nouveaux services fruits de la volonté d'investisseurs privés et de notre accompagnement de qualité. Sur le secteur de l'aéropole s'installeront notamment un vendeur automobile multi-marque, un magasin de bricolage et un opticien. A proximité du centre-ville, nous consoliderons l'offre médicale avec l'installation d'un médecin ophtalmologue avenue de Provence.

La vie quotidienne, c'est aussi notre sécurité. Nous reviendrons lors du prochain numéro de «Regards sur Tallard» sur le déploiement en cours de la vidéo-protection et sur le dispositif de participation citoyenne que nous mettrons en œuvre en 2019 afin d'encourager les Tallardiennes et les Tallardiens à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Depuis quelques semaines, le climat social en France nous montre, si besoin était, combien il est nécessaire d'être à l'écoute, de maintenir du lien comme nous prenons plaisir à le faire à l'occasion des visites de quartier et lors des différentes réunions auxquelles nous vous convions régulièrement. C'est dans cet esprit d'ouverture et de dialogue que j'ai permis aux gilets jaunes de pouvoir se rencontrer et débattre en décembre dans notre salle polyvalente.

C'est également dans cet esprit que la commune a ouvert à toutes et tous des cahiers de doléances en mairie et sur son site internet : www.ville-tallard.fr.

Aujourd'hui, plus que jamais, je crois à l'importance de la commune comme lieu de dialogue et de concertation, un véritable espace de confiance entre nous. C'est pourquoi, mon bureau de Maire et celui de mon équipe municipale vous sont et seront toujours ouverts.

Je vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2019.

Jean-Michel ARNAUD , Maire de Tallard

Sommaire

- **Pratique** p. 2
- **Edito** p. 3
- **Les travaux** p. 4
- **Le dossier : La médiathèque** p. 6
- **La vie municipale** p. 8
- **Retour en images** p. 11

Regards sur Tallard est une édition de la commune de Tallard.

Dépôt légal : juin 2003

Directeur de publication : Jean-Michel Arnaud

Photographies : Mairie de Tallard, agence Kangourou

Conception et impression : Couleurs d'Impression

Édité à 1 500 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé

Contacts : Mairie de Tallard
1 place Charles de Gaulle - 05130 TALLARD
04 92 54 10 14
www.ville-tallard.fr

Travaux

Restauration du château : la première phase s'achève

Après dix-huit mois de travaux, la première phase du chantier est en voie d'achèvement. Ce chantier spectaculaire à bien des égards doit permettre de faciliter la découverte du château et d'élargir ses usages, avec l'aménagement d'une salle de congrès et de spectacle.

La première phase des travaux de restauration du château de Tallard, engagée en 2017, est en voie d'achèvement. Une seconde phase est prévue à l'automne prochain afin de finaliser ce chantier, notamment au niveau des circulations intérieures entre les étages et avec l'installation d'une paroi vitrée sur la partie jusqu'ici béante de la façade côté ville.

La salle située sous la salle des gardes a été complètement refaite. Elle permettra d'accueillir des congrès et des spectacles. La réouverture de la poterne du côté sud permet à la fois de bénéficier d'une issue de secours, mais aussi d'un accès depuis l'extérieur à la salle basse pour les personnes à mobilité réduite. Le gros œuvre de cette salle est pratiquement achevé, mais son aménagement est prévu dans le cadre de la seconde phase du chantier.

Les travaux ont également consisté à reprendre entièrement une tourelle. La cour principale du château a été rénovée (drainage et reprofilage, réalisation d'une calade le long du mur restauré côté jardins, reprise des escaliers menant à la haute cour, construction d'un mur entre la cour d'honneur et la cour supérieure...). « Nous avons désormais une cour principale très propre avec un revêtement de sable compacté », souligne Christian Paput, adjoint au maire à la Culture et au patrimoine. « Nous bénéficierons par la suite d'illuminations intérieures au niveau de cette cour. »



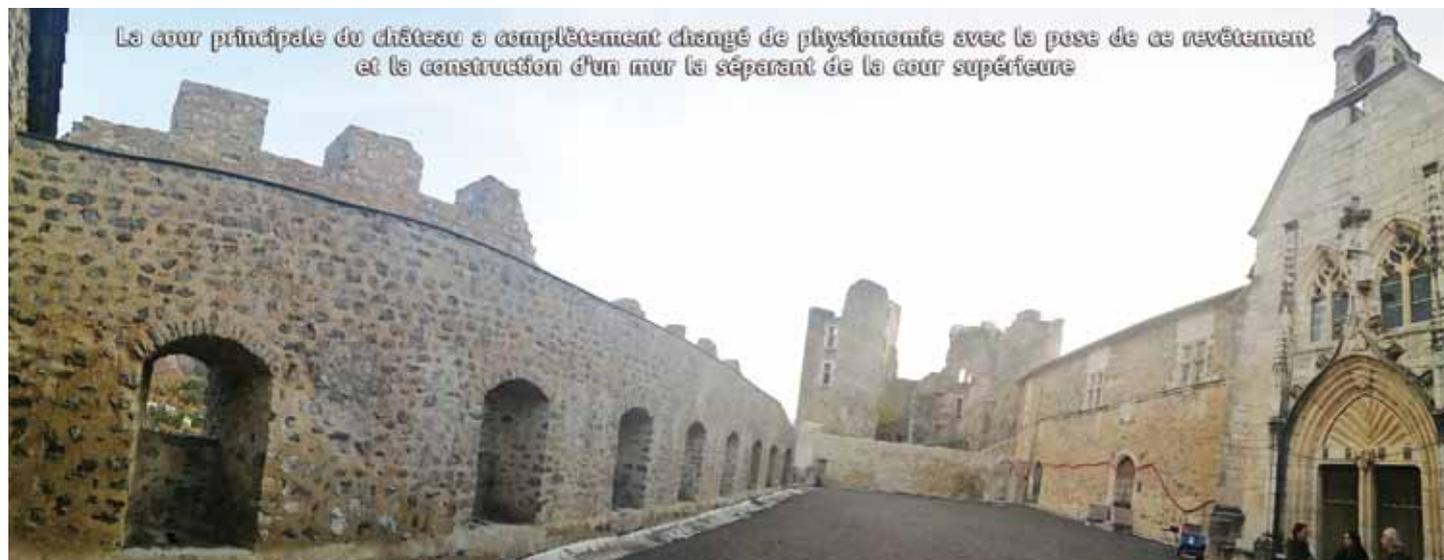
Une calade en pierres a été réalisée le long du mur lui aussi restauré, côté jardins

L'installation de gouttières et de chenaux en cuivre va également permettre de remédier aux problèmes d'humidité et de gel qui affectaient les murs de l'édifice. Une nouvelle toiture a été réalisée en continuité de l'existante sur la façade Nord du château.

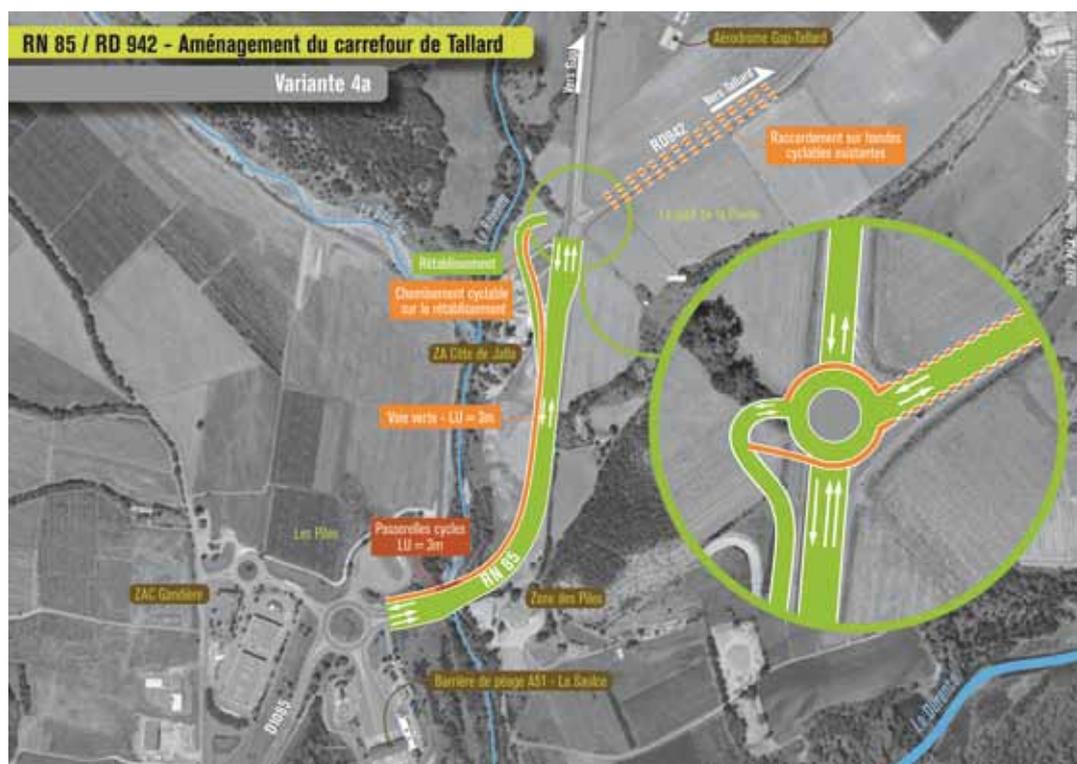
Il reste aujourd'hui à installer un ascenseur, des escaliers et des passerelles de façon à desservir les trois niveaux du château. Ce sera une partie essentielle de la seconde tranche, qui permettra de finaliser cette restauration.

Au total, ce sont 2,4 millions d'euros qui ont déjà été investis dans ce chantier d'envergure. Pour ce faire, la commune bénéficie de 80% de financement de la part de l'Etat (55%), du Département et de la Région.

« Ce patrimoine est un bijou qu'on nous transmet et dont il faut prendre soin », considère le maire, Jean-Michel Arnaud. « Les Tallardiens sont fiers de leur château, à juste titre ! Mais un tel patrimoine est aussi une charge, il faut le reconnaître. Nous agissons donc pour transformer cette charge en outil au service du développement économique. »



La cour principale du château a complètement changé de physionomie avec la pose de ce revêtement et la construction d'un mur la séparant de la cour supérieure



Le projet du carrefour du pied de la Plaine dans sa phase de consultation publique

Le projet d'aménagement entre le carrefour de la RN85/RD942 et le carrefour giratoire de l'A51 est entré dans sa phase de consultation publique, en décembre. Le principal enjeu de l'opération, conduite par l'Etat via la Dreal (Direction régionale de l'équipement, de l'aménagement et du logement), est une meilleure fluidité du trafic, en particulier lors des week-ends d'affluence touristique. L'aménagement a pour objectifs de réduire la congestion et d'améliorer la gestion du trafic de la RN85 et de la RD942. Le projet réalisé permettra également de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers (véhicules légers, poids lourds, deux roues, cyclistes et piétons).

«Je suis heureux que ce projet que je soutiens et accompagne depuis près de 10 ans soit enfin entré dans la phase de concertation publique», se félicite le maire, Jean-Michel Arnaud.

Une des sept variantes privilégiée par l'Etat

Sept variantes sont proposées dans le cadre de cette concertation, sachant que l'une d'elles (la 4a) a la préférence de l'Etat, maître d'ouvrage. Cette variante consiste-

rait à ajouter une deuxième voie de circulation sur la RN85 dans le sens montant (sud-nord) depuis la sortie du giratoire de La Saulce jusqu'au pont du Rousine, puis sur 140 mètres aux abords du carrefour RN85 / RD942; à créer un giratoire en remplacement du carrefour à feux RN85 / RD942, comportant un accès vers la zone de la Côte de Jalla; à aménager une voie verte de 3 m de large dédiée aux cyclistes et aux piétons, à l'ouest de la chaussée de la RN85.

Selon la Dreal, cette variante permet un gain en fluidité de parcours, le principal objectif de l'opération

et son impact sur le milieu naturel est réduit. Elle présente également une solution sûre pour les usagers de la RN et pour les modes doux. Enfin, ses coûts d'investissement (2,4 M€), d'entretien et d'exploitation sont relativement faibles comparés aux autres variantes.

Le calendrier annoncé est le suivant: études et montage de dossiers pour l'enquête d'utilité publique et d'autorisation environnementale en 2019, déclaration d'utilité publique en 2020 (2021 si obligation de réaliser une étude d'impact) et début des travaux en 2021 ou 2022 pour une mise en service en 2023.

Les déplacements piétons sécurisés rue Chevalerie

La rue Chevalerie, accès au centre-ville de Tallard, a bénéficié d'une opération de réfection de la chaussée, en octobre. En effet, celle-ci a été déformée par une circulation importante, qui a entraîné le déplacement de nombreux pavés. Réalisés par les agents municipaux, ces travaux ont permis de sécuriser les déplacements piétons dans cette rue.

Le dossier

Médiathèque : le succès est au rendez-vous



Une fois par mois, le jeune public est réuni pour l'heure du conte

Le nombre d'inscrits a grimpé d'un tiers depuis l'ouverture de la nouvelle médiathèque municipale Michel Serres. Le confort de lecture associé à des plages d'ouverture étendues et à un programme d'animations foisonnant ont conquis les Tallardiens et leurs voisins.

« Ce que je souhaite à Tallard, c'est que votre médiathèque devienne le centre de la ville, que les gosses y viennent, qu'on s'y donne rendez-vous (...). Il faut que la médiathèque devienne cela, un lieu de vie ! » Voilà ce que disait le philosophe Michel Serres au maire, Jean-Michel Arnaud, et à son adjoint à la Culture et au patrimoine, Christian Paput, venus le rencontrer à Paris avant l'inauguration de la médiathèque municipale de Tallard, qui porte son nom.

Quatre mois après son ouverture, force est de constater que les souhaits de Michel Serres sont comblés. Tous les indicateurs montrent que le succès est au rendez-vous.

La médiathèque en chiffres

- 734 inscrits (dont 371 enfants) au lieu de 471 à l'ancienne bibliothèque municipale (2015)
- 573 usagers tallardiens
- 6217 prêts d'ouvrages en trois mois (au lieu de 6275 prêts... en un an à l'ancienne bibliothèque)
- 2 salariées, 15 bénévoles

Il faut dire que, au-delà de la réalisation de la médiathèque elle-même, la municipalité s'est donné les moyens de sa réussite. « Etoffer notre offre culturelle fait partie des engagements que nous avons pris en début de mandat », rappelle Jean-Michel Arnaud.

« Les gens sont bien ici »

En premier lieu, la médiathèque est ouverte 18 heures par semaine au lieu de 7 h auparavant. « Nous avons beaucoup de fidèles », observe Fabienne Elie-Eynaud, responsable du pôle vie collective à la mairie. « C'est un bel espace. Certaines personnes passent simplement pour lire un journal. Les gens sont bien ici. » C'était précisément le but recherché en créant des espaces différenciés (accueil, coin détente, espace bébé lecteur, espace jeunesse, espace adulte, salle d'animations Duchamblo), avec un mobilier adapté, dans ce bâtiment de 230 m². Il y a même deux transats qui attendent les lecteurs... Sans compter les tablettes, les PC et les liseuses, qui sont fortement sollicités.

Les deux écoles de Tallard, qui ont été associées à la réalisation de l'équipement, sont également au rendez-vous, le mardi et le jeudi. La crèche halte-garderie (Les Coquins d'Abord) et la Maison d'assistantes maternelles (MAM) y viennent fréquemment aussi.



La médiathèque dispose de plusieurs espaces adaptés aux différents publics qui la fréquentent



La médiathèque Michel Serres a été inaugurée par Jean-Michel Arnaud le 8 septembre, en présence de la secrétaire générale de la préfecture, d'élus locaux et de nombreux Tallardiens

11 000 € d'acquisitions par an pour enrichir les fonds

Autre aspect déterminant : les animations. Un calendrier soutenu a été mis en place depuis le mois de septembre par la bibliothécaire, Lise Lamblot. Heure du conte, rendez-vous poussettes (en partenariat avec la crèche), audition de l'école de musique, journées jeux vidéo avec Ludambule, ateliers créatifs, formation informatique, rencontres littéraires, ateliers illustration et écriture... Un programme sera édité trois fois par an pour les annoncer. Enfin, les fonds de la médiathèque (plus de 6000 ouvrages et 400 DVD) s'enrichissent. Un plan d'acquisitions d'un montant de 11 000 € par an pendant trois ans est mis en œuvre. On trouve donc à la médiathèque de nombreux titres de la rentrée littéraire, des livres en lien avec les projets des écoles... Les différentes catégories proposées (généralités, philosophie/psychologie, religions, société, langues, sciences, techniques, arts-sports-loisirs, littérature, histoire-géographie) bénéficient d'une mise à niveau régulière. L'objectif est également de doter la médiathèque d'un fonds Aviation et d'un fonds Médiéval, en écho à deux aspects indissociables de Tallard : son aérodrome et son château.



Une initiation à l'informatique est régulièrement proposée

Les horaires

Mardi : 15h00 - 18h00
 Mercredi, vendredi et samedi : 10h00 - 12h00 et 15h00 - 18h00 (fermé le samedi après-midi pendant les vacances scolaires)
 Contact : 04 92 54 11 12;
mediatheque@ville-tallard.fr

Les tarifs

Accès libre pour la consultation sur place.
 Carte de lecteur (pour les prêts): gratuite pour les moins de 18 ans; 5 €/an pour les Tallardiens ; 10 €/an pour les habitants d'autres communes.

Que devient l'ancienne bibliothèque ?

Les associations de Tallard utilisaient jusqu'alors les locaux de l'ancienne Bibliothèque durant les heures libres. Ainsi qu'elles le demandaient, elles disposent désormais de créneaux horaires élargis pour leurs activités dans cet espace dédié, adapté à leurs besoins.

Les temps forts du début 2019

- Samedi 2 février à 10h30 : Musique à la bib en partenariat avec l'École intercommunale de musique.
- Mardi 5 février à 15h00 : formation informatique, internet : Venez avec votre matériel, tablettes, ordinateurs, nous tacherons ensemble de vous familiariser avec vos outils et de résoudre vos problèmes ou difficultés.
- **Mercredi 6 février à 18h00 - Gratuit : Lecture musicale «Love me true» par Sébastien Valignat.** Spectacle proposé exceptionnellement dans votre médiathèque par le théâtre de la Passerelle.
- Mardi 12 février à 15h00 : Atelier informatique.
- Vendredi 15 février à 10h00 : RDV poussettes.
- Mercredi 20 février à 16h30 : Heure du conte.
- Vendredi 22 et samedi 23 février à partir de 10h00 : atelier sérigraphie Manga.

Un investissement de près de 1 M€

Le coût total de la réalisation de la médiathèque Michel Serres se chiffre à 950 000 € HT. Pour mener ce projet à bien, la Ville de Tallard a bénéficié de 545 000 € de subventions :

- Etat (Direction régionale des affaires culturelles) : 318 498 €
- Région: 132 790 €
- Département: 94 127 € (initialement prévue à hauteur de 25 à 30% au titre du Plan départemental de lecture publique, cette participation a été finalement réduite à 10%).

La vie municipale

Les nouveaux Tallardiens accueillis en mairie

Les nouveaux Tallardiens étaient accueillis en mairie le 7 décembre par le maire, Jean-Michel Arnaud, et les membres de l'équipe municipale, dans la salle du conseil municipal. Un moment convivial, permettant à chacun de se présenter, et aux élus de mettre en avant les atouts de la commune et les services municipaux à la disposition des Tallardiens.

Cette journée s'est prolongée dans la soirée par un bilan de l'action municipale, présenté à l'ensemble de la population à la salle polyvalente. C'est une date importante à l'occasion de laquelle l'ensemble des actions conduites par la municipalité sont détaillées, sans oublier la projection sur 2019. Travaux au château, réalisation de la médiathèque, cabinet médical... 2018 fut une fois encore un excellent millésime à Tallard !



Bien-être : deux nouvelles adresses à Tallard

De la vigne à la beauté

Un institut de vinothérapie a ouvert au sein du domaine Tresbaudon. Caroline Ricard vous propose des soins du corps, du visage, avec des produits de beauté de marques travaillant exclusivement avec des produits issus de la vigne et du raisin. Sauna privatif, balnéothérapie et ongles.

Tél : 06 32 06 40 71

Mail : capricedecaroline@gmail.com

Domaine de Tresbaudon,

Route de Tresbaudon - 05130 TALLARD

Le secret de Jeanne

Cet institut traditionnel est à lui seul un lieu reposant, cocooning, chaleureux. Jeanne met à votre service une sélection de produits et de marques sélectionnées avec le plus grand soin. Véritable artiste de la beauté et du bien-être, Jeanne met à l'honneur votre beauté naturelle en personnalisant l'ensemble des soins à vos besoins.

Tél : 06 69 31 22 04

Mail : lessecretsdejeanne05@gmail.com

9B, avenue de Provence - 05130 TALLARD

Renseignements : 06 32 06 40 71

Un schéma pour la signalisation des acteurs économiques

Avec le développement de l'activité commerciale et des services présents sur notre commune, l'équipe municipale réfléchit depuis plusieurs mois à une uniformisation de la signalisation locale.

Jean-Michel Arnaud estime en effet indispensable d'accompagner les acteurs économiques en fléchant leurs activités, ainsi que les pôles de services présents sur la ville.

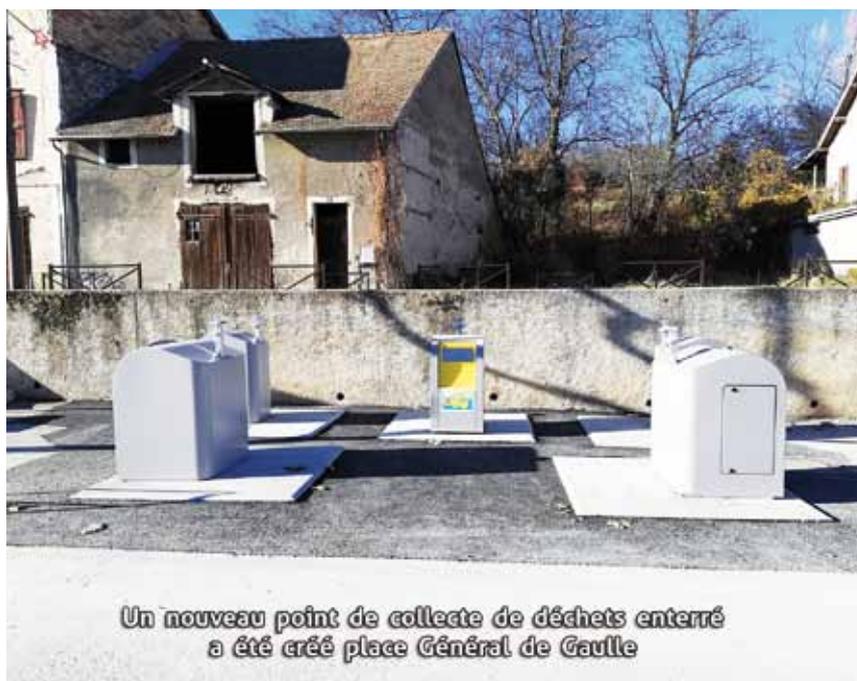
Une réunion d'information et de présentation a eu lieu le 30 octobre auprès des professionnels de l'aérodrome pour leur présenter le schéma, avant de faire de même auprès des acteurs du centre-ville.



Déchets : de nouveaux bacs enterrés

Deux points de collecte de déchets enterrés sont désormais opérationnels. Après celui de la place du Château, en service depuis le mois d'avril 2018, un second a été créé sur la place Charles de Gaulle, près de la mairie.

A la demande de Jean-Michel Arnaud, la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance va étendre ce mode de collecte sur notre commune. Cela participe à la modernisation de l'aménagement des espaces publics en centre-ville par un système de collecte plus pratique et esthétique. De nouveaux points de collecte sont prévus pour l'année 2019.



Un nouveau point de collecte de déchets enterré a été créé place Général de Gaulle



A l'initiative du CCAS, les jeunes Tallardiens ont pu découvrir les sensations de la chute libre à la soufflerie On Air

Les jeunes Tallardiens à la soufflerie On Air

«Le ski c'est bien, mais à Tallard, il serait bien de proposer à nos jeunes de découvrir les sensations de la chute libre», avait annoncé le CCAS (centre communal d'action sociale). Après les plus jeunes au printemps, l'équipe du CCAS avait promis aux 12-17 ans de leur organiser une journée découverte à l'automne. Ce fut chose faite le 10 octobre.

La municipalité à votre écoute dans les quartiers

Comme chaque année, le maire et les membres de l'équipe municipale viennent à la rencontre des Tallardiens dans les différents quartiers, afin d'écouter leurs préoccupations, répondre aux interrogations, résoudre des problèmes, proposer des solutions locales et évoquer les projets de la commune. Ce sont des moments d'échanges toujours riches avec les Tallardiens et une nouvelle illustration de la volonté du maire, Jean-Michel Arnaud, d'être au plus près des problématiques de terrain vécues au quotidien et à l'écoute de l'avis de ses administrés.



Jean-Michel Arnaud et l'équipe municipale à la rencontre des habitants de la Galaude

Déchets : du nouveau pour le tri sélectif

Depuis le 17 novembre, les consignes de tri se simplifient pour les bacs, colonnes ou conteneurs jaunes. Désormais, à Tallard, tous les emballages se trient !

• Pour les emballages en papier-carton et les briques alimentaires :

Aucun changement ! Tous ces types d'emballages vont au tri sélectif

• Pour les emballages en plastique :

Tous sans exception sont désormais acceptés. En plus des bouteilles et flacons, on trie désormais le cellophane, les sacs, sachets, barquettes, blisters, emballages polystyrène, pots de crème, de yaourts, tubes de dentifrice...

• Pour les emballages métalliques :

En plus des couvercles et boîtes de conserve et des canettes, on trie désormais les capsules métalliques de café ou thé, les capsules de bouteilles, les emballages souples (compotes par exemple), les tubes de crèmes, les boules de papiers aluminium, les entourages de bougies...

Retrouvez toutes les informations sur

www.gap-tallard-durance.fr



État civil

Naissances

- LAGIER Mathys, né le 22/07/18
- SURVILLE Lanna, née le 26/07/18
- PAUL Léo, né le 31/07/18
- CARON Noa, né le 13/08/18
- PILORGE Paul, né le 13/08/18
- SERRANO Isaac, né le 13/08/18
- SALINA Robin, né le 14/08/18
- MAGEN Tessa, née le 06/09/18
- CHARNIER Illyana, née le 04/10/18
- LAGLIONE Alyssa, née le 04/11/18
- MAJDOUB Naïm, né le 09/11/18
- ALEXANDRE Léo, né le 31/12/2018
- SAVA Elena, née le 31/12/2018.

Mariages

- LABROT Elodie et GRISARD Angelo, le 16/06/18
- BERTIN Céline et ALLEMAND Denis, le 21/07/18
- BLACHE Anne-Marie et ADAM Nicolas, le 26/07/18
- BENOIT Gaëlle et PORTE Hervé, le 28/07/18
- DUSSERRE Manon et QUEYRAS Damien, le 15/09/18
- MARIE Floriane et SURVILLE Brice, le 25/10/18
- D'ANNUNZIO Antoinette et DE ROMANOVSKY Pascal, le 05/01/2019.

Décès

- AUDE Simone, veuve LEAUTIER, le 21/07/18
- BIBLEMONT François, le 02/08/18
- KAIZER Philippe, le 18/08/18
- PENNETAULT Laura épouse LEROY, le 26/08/18
- VINATIER Albert, le 04/10/18
- CHAUVET Gaston, le 06/11/18
- GIACON Narcisse, le 13/11/18
- BLACHE André, le 13/11/2018
- ESPITALLIER René, le 07/12/2018
- SAMBAIN Marcelle, le 15/12/2018
- BLANC Joël, le 15/12/2018
- GIRAUD Madeleine, veuve Vigliano, le 18/12/2018
- CHANÉAC Marcel, le 09/01/2019
- JOUBERT Marguerite, veuve Mallet, le 11/01/2019
- FEUTRIER Marthe, veuve Bosquet, le 25/01/2019.

Effectifs croissants dans les établissements scolaires



Tallard attire les familles et les effectifs scolaires croissants en sont bien la preuve. Cette rentrée, une 11^e classe a été ouverte à l'école Saint-Exupéry (243 élèves). L'école Sainte-Agnès accueille quant à elle 110 élèves tandis que le collège Marie-Marvingt maintient ses effectifs avec 356 élèves.

Pour cette rentrée, la commune a accompagné la création d'un poste de RASED à hauteur de 4000 € et a décidé de poursuivre l'aide aux devoirs.



1000 personnes visitent le château pour les Journées du patrimoine

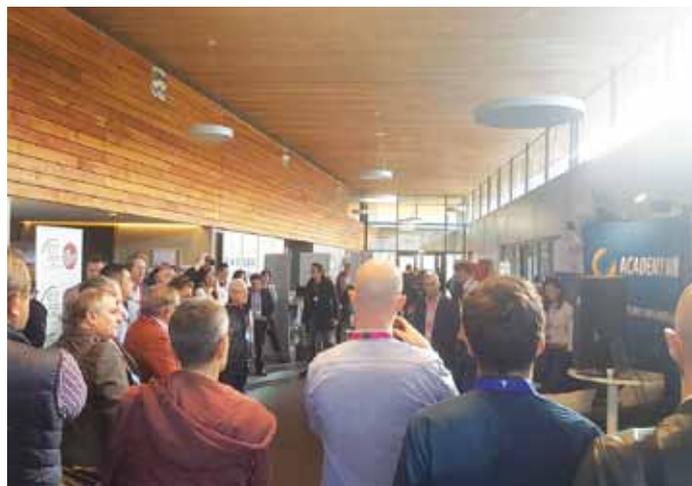
Les Journées du patrimoine ont été l'occasion pour la population de découvrir les travaux actuellement réalisés au château, exceptionnellement ouvert pour l'occasion.



Durant ces deux jours, 1000 personnes ont été accueillies sur le site par la chargée de patrimoine Alison Simon. Etaient proposés des visites guidées, des panneaux explicatifs revenant sur la série de travaux entrepris depuis les années 1970 et des animations costumées par La Geste des Hautes-Terres et L'Ost de Roy.

Polyaéro accueille le premier Salon de l'innovation numérique

En partenariat avec la commune de Tallard, l'association Digital Hautes-Alpes a organisé le premier salon de l'innovation numérique dans les locaux de Polyaéro, le 18 octobre dernier. Au programme, de nombreuses conférences et la présence de nombreux professionnels de ce secteur d'activité. La réussite de ce salon a été telle que l'expérience sera réitérée l'an prochain.



Le centenaire de l'Armistice de 1918 dignement célébré



Pour marquer le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale, de nombreuses animations ont été programmées durant la semaine du 11 novembre, dont une pièce de théâtre.

Plusieurs centaines de personnes ont marché le long du Chemin de paix créé à l'initiative du collège Marie-Marvingt avant de découvrir les travaux réalisés à la médiathèque municipale.



Puis l'assemblée s'est retrouvée avec beaucoup d'émotion autour du monument aux morts pour cette commémoration à laquelle ont participé les enfants des écoles Saint-Exupéry et Sainte-Agnès, les collégiens, ainsi que les élèves de l'école intercommunale de musique.

Du monde à la fête de Tallard

Organisé cet automne avec la complicité du club des aînés de Tallard, le thé dansant animé par Hélène et Emmanuel Patras a réuni plus de 150 danseurs. Ce public averti n'a pas quitté la piste de danse de l'après-midi !

A l'extérieur, la fête foraine et le concours de boules ont rencontré un public venu en nombre sous un soleil estival pour la fête de Tallard.

